

OBJET

ENSEIGNEMENT - Carte  
scolaire 2020-2021.

==

Rapporteur :  
Mme le Maire

Date de convocation :  
23/06/20

Date d'affichage :  
07/07/20

Nombre de Conseillers  
en exercice : 45

Quorum : 15

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers  
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 JUIN 2020 à 18h00

Réunion par visioconférence

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Xavier BERTRAND, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Colette BLEROT, M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, Mme Agnès POTEL, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Sandrine DIDIER, M. Dominique FERNANDE, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe CAMELLE, Mme Najla BEHRI, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, M. Antoine MACAIGNE, M. Assiba BEAUFRERE, M. Lionel JOSSE, M. Luz GARCIA IDALGO, M. Julien ALEXANDRE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Aurélien JAN, M. Sébastien ANETTE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Julien CALON, Mme Aïcha DRAOU, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Michel MAGNIEZ, M. Louis SAPHORES, Mme Aïssata SOW, M. Olivier TOURNAY.

Sont excusés représentés :

Mme Djamilia MALLIARD représenté(e) par M. Pascal TASSART, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Vu la circulaire N° 2003 -104 du 03 juillet 2003 relative à la préparation de la carte scolaire du 1er degré qui prévoit la consultation des communes concernant les projets d'affectation et de retrait des postes entraînant les fermetures et ouvertures de classe,

Vu les mesures de carte scolaire complémentaires décidées par arrêté en date du 18 mai 2020 par Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Aisne,

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les mesures suivantes :

Fermetures de postes :

Ecole élémentaire Alfred Clin : fermeture d'un poste ;  
Ecole primaire Metz : fermeture d'un poste.

Fusion d'écoles :

Ecole maternelle Paul Bert et école élémentaire Paul Bert : fusion des écoles et devient l'école primaire Paul Bert

Ouvertures de postes :

Ecole primaire Ferdinand BUISSON : 1 poste d'immersion en langue anglaise

En application de la réglementation en vigueur, Monsieur le Directeur Académique demande que le Conseil municipal soit informé de ces mesures et émette un avis.

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver la fusion d'écoles et l'ouverture de poste.

Il est demandé au Conseil municipal d'émettre un avis défavorable aux deux mesures de fermetures de postes.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de formuler un avis favorable quant aux décisions de fusion d'écoles et d'ouvertures de postes ;

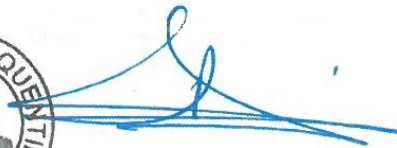
2°) de formuler un avis défavorable quant aux décisions des deux fermetures de postes.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



  
Frédérique MACAREZ  
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20200629-50022-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/20

Publication : 07/07/20

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation